



Maison de l'urbanisme
LORRAINE ARDENNE

Bulletin de liaison

Un territoire, des lieux de vie

Belgique - België
P.P. - P.B.
6700 Arlon centre
BC20853

trimestriel · octobre-novembre-décembre 2020 · bureau de dépôt: 6700 Arlon centre · P911732

Meilleurs vœux 2021 !

2020, parenthèse ou basculement ?

Nous ne pouvons clôturer cette année si particulière sans une pensée sincère et solidaire pour toutes les personnes atteintes par la maladie ou par les difficultés économiques. S'il est possible de voir le verre à moitié plein, osons croire que nos bonnes résolutions pour le monde d'après se pérennisent et se réalisent. Espérons aussi le retour rapide de nos enthousiasmes et de nos moments de convivialité...

En aménagement du territoire comme ailleurs, les défis sont nombreux et, malgré la crise sanitaire, la MURLA a pu initier différentes actions qui, nous l'espérons, contribueront à faire émerger un « territoire d'après » plus économe de nos ressources. Citons la première édition du **Prix Les MUsés.lux** co-organisé par les deux Maisons de l'urbanisme de la province de Luxembourg et dont les résultats sont présentés dans ce bulletin. Ajoutons-y les **Arènes du territoire** qui ont rassemblé – en présentiel puis en virtuel – une quinzaine de participants invités d'horizons professionnels variés. Pas de combats dans ces arènes locales mais des débats respectueux, riches et créatifs (plus d'infos sur www.murla.be). La conception d'**outils de sensibilisation et de conseils** a aussi marqué 2020 : des bonnes pratiques pour l'attractivité des cœurs de commune, un sondage sur la thématique de la densité en milieu rural, des fiches « C'est recommandé près de chez vous », la valorisation de projets de qualité sur notre territoire d'action... Certains de ces produits sont déjà disponibles en ligne, d'autres vous seront proposés dans le courant du premier semestre 2021.

Les fermes traditionnelles en Ardenne... Attention travaux !

Volume ample et trapu à l'origine, la ferme ardennaise a évolué au fil du temps, des changements socio-économiques, des guerres et des bouleversements agricoles. Aujourd'hui, elle doit se réinventer pour survivre tout en gardant les traces de son histoire et la valeur patrimoniale de son architecture.



Le troisième numéro de notre collection « C'est recommandé près de chez vous » présente ces caractéristiques avant de décoder des projets de réaffectation dont la qualité peut être source d'inspiration...

Dans ce numéro



Prix Les MUsés.lux

Le jury a rendu son verdict : découvrez en pages intérieures le thème, les objectifs, le déroulé de l'action et enfin **les lauréats de cette première édition.**



Programme 2021

Dans la continuité de nos dernières actions, 2021 sera teinté de **lutte contre l'artificialisation des sols**, un objectif majeur du Ministre de l'Aménagement du territoire et du SPW que les Maisons de l'urbanisme se doivent de décliner sur leurs territoires respectifs. Informations, conseils, communication et dialogue seront, comme chaque année, proposés à nos publics-cibles et à tout citoyen.



Prix des Maisons de l'urbanisme de la province de Luxembourg



Le 25 novembre 2019, les deux Maisons de l'urbanisme de la province de Luxembourg lancaient officiellement, dans les bureaux de TV Lux, le Prix les MUses.lux.

Les MUses.lux fait suite aux cinq éditions du Prix d'architecture durable organisé par les deux Maisons de l'urbanisme et la Cellule Développement Durable de la Province de Luxembourg de 2009 à 2017. L'objectif de cette nouvelle formule est d'élargir la thématique de l'architecture à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme pour toucher des projets plus nombreux.

Avec le soutien de la Wallonie et de la Province du Luxembourg

Les MUses.lux

Une ligne graphique - *design Intrépide studio*

- > Ligne claire – allusion à notre cadre de vie
- > Les MUses pour évoquer des projets de qualité, sources d'inspiration

Un objectif

Mettre en avant des projets et/ou des actions de qualité ayant un impact positif sur le cadre de vie dans les domaines de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, de l'architecture et du patrimoine, intégrant les principes du développement durable.

Une thématique 2019/2020

Les projets contribuant à l'attractivité d'une ville, d'un bourg ou d'un village jouant un rôle centralisateur ou structurant dans une commune.

Trois catégories récompensées



Espace public

la création, l'aménagement, la valorisation d'espaces publics, parcs et jardins, équipements récréatifs...



Bâtiment

la construction, la transformation, l'aménagement de bâtiments ou de façades, publics ou privés.



Projet mobilisateur ou démarche immatérielle

la mise en place de petits projets mobilisateurs ou de démarches immatérielles visant à valoriser le cadre de vie (charte, inventaire, schéma, signalétique...).

Dans chaque catégorie, un lauréat est récompensé par un prix de 1500€.

Echos de la première édition

Une belle récolte de projets

Le Prix les MUses.lux est ouvert aux maîtres de l'ouvrage publics, associatifs ou privés. Le projet proposé doit se situer en province du Luxembourg et, pour cette édition 2019/2020, avoir été réalisé après le 01/01/2014. De fin novembre 2019 jusqu'au 15 avril 2020, nous avons reçu 20 dossiers de demande de candidature. Après analyse, 16 ont été retenus.

16 candidatures réparties dans les trois catégories



4

espaces publics



8

bâtiments



4

démarches
immatérielles



Une journée pour désigner les lauréats

Le 8 octobre 2020, le jury s'est réuni pour découvrir les candidatures. Composé d'experts venant des domaines de l'architecture, de la participation citoyenne, de l'urbanisme ou du développement économique, le jury a souligné la qualité de l'ensemble des projets candidats. Chaque candidature a été analysée sur base des objectifs de cette première édition et selon les deux critères principaux d'appréciation, analysés à part égale.



> Contribution à la qualité architecturale, urbanistique, patrimoniale et paysagère

- Mise en évidence et valorisation du contexte existant, bâti et non bâti
- Adéquation du programme à la situation existante
- Respect des caractéristiques patrimoniales éventuelles
- Langage cohérent pour l'ensemble de la conception

> Développement durable

Intégration des principes du développement durable selon les trois piliers : social, économique et environnemental

Une première remise des Prix en version numérique

Le jeudi 17 décembre, grâce à la collaboration du Centre culturel d'Habay, une conférence de presse en «distanciel» mais redifusée en live sur nos pages facebook a permis à un large public de découvrir les projets lauréats.

Retrouvez leur présentation dans les pages suivantes.



Rénovation de la rue principale de Saint-Hubert

Prix de l'espace public

Maître d'ouvrage : Ville de Saint-Hubert

Auteur de projet : Suède 36 et Tractebel engie

Adresse du site : place du Marché - 6870 Saint-Hubert



©Commune St-Hubert



©Suède 36

Ce projet fait partie de l'opération de rénovation urbaine du quartier du centre de Saint-Hubert. Le réaménagement de l'axe principal du centre-ville a permis la restructuration en profondeur des espaces publics. Ainsi, trois espaces avec leur identité propre rythment le cheminement des usagers et favorisent une circulation à vitesse modérée. Le projet a modifié la voirie, anciennement à double sens, en une voirie à sens unique, permettant ainsi un usage plus local, limitant le trafic au profit d'espaces de convivialité. Issu d'un processus de concertation et de participation citoyenne, le projet approche la réalité du terrain au plus près, dans toute sa complexité et est enrichi des multiples expertises des usagers.



©Commune St-Hubert



Quelques éléments d'appréciation du projet définis par le jury :

- > Plus-value importante par rapport au contexte avant travaux
- > Réflexion globale pour l'ensemble des usagers (population, commerces, tourisme...)
- > Cohérence et finesse apportées au choix des matériaux et des aménagements
- > Prise en compte de l'aspect social et de la valorisation du cadre de vie des habitants (redynamisation, sécurisation...)
- > Projet inspirant en termes de décloisonnement des espaces et de la prise en compte de la participation citoyenne
- > Intérêt pour la réflexion sur la mobilité au niveau de ce tronçon (bien qu'il semble que cela ait généré des soucis de mobilité en périphérie).

Ce projet contribue au développement durable : il a été co-créé avec les usagers. Il permet de dynamiser le centre de Saint-Hubert. Le projet a fait le choix de matériaux durables.



Maison de village de Cens (Tenneville)

Prix du bâtiment

Maître d'ouvrage : Commune de Tenneville,

Auteur de projet : Etienne Burnon, architecte

Adresse du site : Cens, 55 - 6972 Tenneville



©Commune Tenneville



Ce projet prend place au sein d'un bâtiment existant, important dans la mémoire collective des habitants des deux villages dont il fait la jonction. Cette ancienne école est un bien repris à l'Inventaire du patrimoine immobilier culturel (IPIIC). Les travaux ont permis de faire perdurer ce bien et de lui rendre son cachet. Co-construit avec les habitants dans le cadre du programme communal de développement rural, le projet concerne la rénovation du bâtiment existant et son agrandissement. De cette façon, il comprend la maison de village et une salle de spectacle munie d'un équipement culturel complet. Les travaux ont été complétés par l'aménagement des abords, une plaine de jeux et un parking à l'arrière du terrain.



©Commune Tenneville



Quelques éléments d'appréciation du projet définis par le jury :

- > Projet porté par une réflexion globale sur l'urbanisme, l'architecture, le patrimoine, le paysage, la mobilité, les aspects sociaux et économiques...
- > Rénovation d'un élément du bâti ancien, d'un lieu identitaire (ancienne école) et d'un point de repère dans le paysage
- > Valorisation du dialecte wallon (patrimoine immatériel) et réponse aux besoins de la troupe de théâtre locale
- > Belle interprétation architecturale dans le respect du bâti ancien et proposant des volumes contemporains intégrés
- > Prise en compte de l'aménagement des abords dans la conception du projet
- > Une gestion citoyenne du bâtiment qui fait « Sens » !

Ce projet contribue au développement durable : concept global, réhabilitation d'un repère social, animations diverses, circuit court favorisé, attention portée à la biodiversité...



Les Abéros (Habay-la-Neuve)

Prix du projet mobilisateur ou de la démarche immatérielle

Maître d'ouvrage : Collectif artistique des Abéros

Adresse du site : Parc de la maison communale du Châtelet à Habay-la-Neuve

Depuis 2018, chaque été, le Collectif artistique des Abéros organise, un dimanche sur deux, un apéro culturel dans le cadre du parc du Châtelet : concerts, animations artistiques pour les enfants et les adultes, bar dans un cadre agréable. L'organisation relève d'un groupement d'une vingtaine d'associations actives sur la Commune ainsi que de bénévoles. Cette activité permet à tout un chacun de se réapproprier ce lieu public décoré chaque année, selon une thématique particulière, au moyen d'objets de récupération et de vanneries.



©Collectif Abéros



Quelques éléments d'appréciation du projet définis par le jury :

- > Multitude des partenariats mis en place
- > Projet inspirant, global qui a fait ses preuves sur plusieurs années
- > Utilisation de l'espace dans toutes ses dimensions
- > Projet culturel, décloisonné, transversal et accessible à tous
- > Localisation du projet dans un parc existant situé à proximité du centre du bourg, ce qui contribue à l'attractivité du cadre de vie.



©Collectif Abéros



Ce projet contribue au développement durable : le projet réunit plusieurs associations et est accessible à un très large public. Il crée une dynamique et fait vivre le lieu. Il mise sur le respect du site et la réutilisation d'objets pour la décoration.

Ecole de Maissin (Paliseul)

Mention honorifique

Bien que ce projet ne fasse pas partie des lauréats proprement dits, le jury a souhaité, par une mention particulière, souligner la qualité globale de conception de ce bâtiment.

Maître d'ouvrage : Commune de Paliseul

Auteur de projet : Atelier d'architecture Philippe Jourdan

Adresse du site : Avenue Albert 1^{er}, 8, à 6852 Maissin



©Philippe Jourdan

Quelques éléments d'appréciation du projet définis par le jury :

- > Création de lien et de sens en reliant les deux bâtiments et les deux cours de récréation, auparavant complètement séparés
- > Qualité spatiale de l'architecture exprimant une valeur sociale et permettant un apprentissage scolaire différent, axé sur la formation des citoyens de demain
- > Réflexion globale poussée, prenant concrètement en compte :
 - le sens de la vie en communauté, ses interactions et son décloisonnement
 - les besoins des usagers dans leurs espaces de vie (amphithéâtre, préau, ...)
 - le soin particulier apporté au confort tactile, sensitif et à l'éveil des sens par le choix des teintes, du mobilier, des luminaires...
- > Usage des normes à bon escient pour upgrader la lumière, l'acoustique...
- > Traitement des espaces extérieurs adaptés à tous et non genrés.



Félicitations
aux lauréats de
cette première
édition
2019/2020 des
MUses.lux

2021

Cœurs de commune



Bonnes pratiques et recommandations pour leur attractivité

Les MUses.lux



Lancement de la deuxième édition

Habiter demain



Vivre en appartement (résultats du sondage) ou vivre dans un habitat léger (recommandations)

Bons projets de chez nous



Valorisation de réalisations qualitatives, publiques ou privées sur notre territoire d'action

Animations pédagogiques



Numérisation de l'activité « A l'école du territoire » et session de formation des enseignants

Densifier par le projet



Des masterplans fictifs pour concrétiser et vulgariser la lutte contre l'étalement urbain

Echanges et partenariats



Avec les services communaux de l'urbanisme, les Parcs naturels, les acteurs locaux, l'ICA...

Infos, conseils, expertise



A la demande, en lien avec nos missions et les enjeux du territoire

Communication générale



Site internet, facebook, newsletter, bulletin de liaison, séances d'information aux Collèges...

MURLA

Maison de l'urbanisme Lorraine-Ardenne a.s.b.l.

rue des Potiers, 304 - 6717 ATTERT

tél.: 063/22 98 16 | fax: 063/23 22 29

email: info@murla.be | www.murla.be

Avec le soutien de la Wallonie